



**Découvrez
toutes nos animations
de l'été 2024**



P.10



P.13



P.16

SOMMAIRE

- P.4** Ça bouge !
- P.8** Infos pratiques
- P.10** Environnement
- P.12** Patrimoine
- P.13** En bref
- P.14** Urbanisme et voirie
- P.16** Portraits

LESPORTES EN RÉ

+ d'infos sur

lesportesenre.fr
et sur les réseaux sociaux



Mairie des Portes-en-Ré
19 Rue de la Grenouillère,
17880 Les Portes-en-Ré
Tél. 05 46 29 50 56
contact@lesportesenre.fr

Inscrivez-vous pour recevoir
infos et magazine

contact@lesportesenre.fr



Connectez-vous rapidement
sur le site internet de la mairie grâce
à notre nouveau QR Code.

Directeur de la publication :
Alain Pochon

Rédactrice en Chef:
Isabelle Campion

Crédits photographiques :
T24, les Portes en Fête, Thierry Poletti,
Babette Regreny, Justine Regreny,
Jean-Frédéric Pezè, Pascale Lagarde,
Patrick Bouraine, Gérard Regreny,
Claire Martiak

Remerciements à l'ensemble des élus ainsi
qu'à Claire Martiak, Directrice Générale des
Services.

ÉTAT CIVIL

D'AVRIL À JUIN 2024

MARIAGES

31 mai : Clément BEGUIN /
Louise HENNON

1^{er} juin : Marie-Pierre
BOUCHEREAU /
Delphine PROVENDIER

14 juin : Paul LEBERT /
Marie LANCHOU

22 juin : Arnaud TICHEUR /
Valentine ROMILLY

22 juin : Pascal COTTEREAU /
Adéline RAYTON

22 juin : Georges CALVO /
Laurence CHALAFFRE

DÉCÈS

26 avril : Lucie PENAUD
veuve HUBERT

11 mai : Bruno GEZE

L'édito



Alain POCHON,
Maire des Portes-en-Ré

« La mobilité, c'est
la priorité absolue
pour cet été »

Le mot du Maire

La saison touristique va battre à nouveau son plein cet été. Quelles sont vos priorités ?

La saison estivale est là et nous allons accueillir, à nouveau, résidents secondaires et estivants qui participent pour beaucoup à la vie de notre village. Et je m'en réjouis.

C'est pourquoi, notre souci majeur, pour l'été 2024, **c'est la mobilité**. Par mobilité, on entend la facilité pour les habitants et les vacanciers à se déplacer.

Les navettes de plage vont reprendre du service avec l'offre **Respiré** proposée par le département. L'objectif, c'est d'utiliser la voiture le moins possible pour se rendre sur les plages. Je vous encourage vivement à les utiliser, cela vous évitera de vous garer trop loin ou dans des endroits non autorisés.

Il faut avoir à l'esprit que, bien souvent, **les services de secours rencontrent des difficultés pour accéder aux plages surtout au Petit Bec**, à cause du stationnement anarchique qui règne sur la route d'accès. Cette année, la police municipale n'hésitera pas à verbaliser. Sinon à moyen terme, nous devons malheureusement envisager la fermeture de cette route d'accès. *Toutes les informations sur Respiré sont à retrouver en page 8.*

Nous avons également entièrement revu la signalétique. Les panneaux sur lesquels figure le plan de la commune ont été refaits. Il en est de même des panneaux de plages qui ont été actualisés en partenariat avec l'ONF (Office National des Forêts). *Vous pouvez les découvrir en page 9.* L'escalier d'accès à la plage de l'Anzin a également été restauré.

Et enfin, je vous rappelle que la mairie a consenti de gros efforts ces dernières années pour **l'aménagement de parkings voitures gratuits** et de parkings à vélos.

Vous prévoyez également un gros programme d'animations ?

Oui, celui-ci continue de s'enrichir d'année en année. **Une dizaine de concerts** sont prévus les mercredis et nous accueillerons à nouveau cette année le Festival de musique classique, **Musique en Ré**, qui attire de très nombreux mélomanes. Le film **Le Grand Bain** sera par ailleurs projeté dans la cour de l'école, en partenariat avec Ré Domaine Culturel La Maline. Toutes ces animations sont proposées gratuitement par la municipalité.

Question patrimoine, **Le Festival du Sel** va se tenir à nouveau cette année aux Portes et c'est une bonne nouvelle. Des **expositions** sont aussi programmées à la Maison Phare de Trousse-Chemise.

Je vous souhaite à tous un très bel été en remerciant tous nos commerçants de l'accueil chaleureux qu'ils réserveront aux estivants. Et en ces temps tumultueux, nous comptons sur vous tous pour faire preuve de civisme et de bien vivre ensemble.



LES CONCERTS OFFERTS PAR LA MUNICIPALITÉ

Les concerts gratuits offerts par la municipalité reprennent bien sûr en juillet et en août sur la Place de la Liberté. Jazz, pop, rock, musique manouche, chansons françaises, il y en a pour tous les goûts. Pour les amateurs de **musique classique**, le toujours très attendu concert de Musique en Ré est programmé le 4 août.

LES CONCERTS DU MERCREDI 19h45 / 21h45 - Place de la Liberté

DR - Cuarteto Cubano



Mercredi 10 juillet

Cuarteto Cubano

Une soirée qui s'annonce dansante et « caliente » avec ces quatre musiciens d'origine cubaine qui nous proposent une musique, mélange de traditions cubaines et françaises.

DR - Verdine Trio



Mercredi 17 juillet

Verdine Trio, Jazz Manouche

Un trio atypique avec contrebasse, violon et guitare qui perpétue et renouvelle le Jazz Manouche.

DR - SJ Cover



Mercredi 24 juillet

SJ Cover

Le groupe de rock par excellence qui va ambiancer la Place en revisitant les standards de Police, Chuck Berry, les Rolling Stones mais aussi Alanis Morissette ou encore Sheryl Crow.

DR - Les Fous Frogs



Mercredi 31 juillet

Les Fous Frogs

Prenez du pop-rock contemporain, ajoutez une cuillère de blues-ska-jazz-funk, un grand bol d'amour et une poignée généreuse d'humour. Servi avec du style et de l'énergie !

DR - Pépite



Mercredi 21 août

Pépite

Pépite est un groupe de reprises funk et de soul originaire de La Rochelle, où l'amitié et la passion se mêlent pour créer une expérience musicale envoûtante avec leurs rythmes entraînants et leurs mélodies captivantes.

DR - Rose and the Gardeners



Mercredi 28 août

Rose and the Gardeners

Rose and the Gardeners est un groupe pop émergent formé en 2023 sur l'île de Ré, composé de Rose (chant), son père Jean-Christian (guitare électrique), et leur ami de longue date Stéphane (guitare acoustique).

Leur musique est influencée par Stevie Nicks de Fleetwood Mac, Kate Bush ou encore Lana Del Rey.

DR - Note Bleue



Mercredi 7 août

Note Bleue

Note Bleue revisite des classiques de la pop internationale (Michael Jackson, Rihanna, les Beatles...) mais aussi de la chanson française, (Georges Brassens, Vanessa Paradis, France Gall...). Le tout réarrangé dans un style jazz, swing.

LES CONCERTS GRATUITS DE MUSIQUE CLASSIQUE

Samedi 20 juillet

19h30 - Place de la Liberté

Le Bestiaire

Un concert mettant à l'honneur les instruments à cordes et la clarinette à travers **deux magnifiques pièces du répertoire de musique de chambre**. Une première partie avec le trio à cordes de Jean Cras. En deuxième partie, le quintette pour clarinette et cordes op.115 de Brahms.



Alexandre Gattet

François Marat

Magali Costes

Elsa Benabdallah

Gabriel Bernès

Daniel Rocheman

Ludivine Moreau

Lise Guillot

Marc Trénel

Benoist Prost

DR - Musique en Ré

Dimanche 4 août

21h00 - Place de la Liberté

Concert philharmonique de Musique en Ré

Dans le cadre de Sites en Scène. **Carte blanche à Alexandre Gattet et ses ami.es**: Alexandre Gattet hautbois, François Marat violon, Magali Costes violon, Elsa Benabdallah alto, Gabriel Bernès violoncelle, Daniel Rocheman contrebasse, Ludivine Moreau flûte, Lise Guillot clarinette, Marc Trénel basson, Benoist Prost cor. Un concert très attendu par tous les mélomanes portingalais.

NB : en cas de mauvais temps, le concert aura lieu à l'église Saint Eutrope.

... ET AUSSI

Mardi 20 août

Concert de musique classique organisé par le Festival Syrinx à l'église Saint Eutrope - entrée payante.



Le 1^{er} août, séance de cinéma en plein air en partenariat avec La Maline



Le Grand Bain sera projeté à la tombée de la nuit, soit vers 22h dans la cour de l'école, rue de la Cure. Venez nombreux avec vos pliants, chaises et plaids ! Un film réalisé par Gilles Lellouche avec Mathieu Almaric et Guillaume Canet qui raconte l'histoire d'une équipe masculine de natation synchronisée qui vise le championnat du monde. Tendre et désopilant à la fois.

LES FESTIVITÉS DU 14 JUILLET ET DU 14 AOÛT

Samedi 13 juillet

Soirée dansante
À partir de 22h et jusqu'à 2h du matin avec **DJ Mathias**

📍 **Place de la Liberté**

Dimanche 14 juillet

11h00 Discours du maire et pot offert par la municipalité

📍 **Parking du Corneau**

22h15 Retraite aux flambeaux

📍 **Départ Place de la Liberté**

Déambulation animée par **Le Bestiaire** par les rues Jules David, Trousse-Chemise et Pointe à Chabot

Vente de lampions par les Portes en Fête toute la journée

📍 **Place de la Liberté**

23h00 Feu d'artifice

📍 **Marais communal**



Mardi 13 août

Soirée dansante
À partir de 22h et jusqu'à 2h du matin avec **Chris DJ**

📍 **Place de la Liberté**

Mercredi 14 août

21h45 Retraite aux flambeaux

📍 **Départ Place de la Liberté**

Déambulation animée par **Foulawash** par les rues Jules David, Trousse-Chemise et Pointe à Chabot

Vente de lampions par les Portes en Fête toute la journée

22h30 Feu d'artifice

📍 **Marais communal**

L'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Avec une équipe renforcée de 4 personnes, l'ALSH va comme toujours assurer l'accueil des enfants du 8 juillet au 21 août avec **un programme bien alléchant** : tennis tous les mardis, piscine le mercredi et le jeudi, sortie vélo pour les plus de 6 ans sur l'aire de jeux de Saint-Clément ou pique-nique à la plage. Au programme également beaucoup de grands jeux, des batailles d'eau en fonction de la météo, de multiples activités manuelles, par exemple autour du monde marin. À noter l'intervention de Leia, animatrice de la LPO pour leur faire découvrir l'estran. Bref un été bien chargé !

Pour la rentrée de septembre, **reprise du projet avec le Model Club** pour apprendre aux enfants à fabriquer des maquettes de planeurs.



LE PROGRAMME DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

LE TCBI (Tennis Club du Bout de l'île)

Des stages de tennis enfants sont proposés pendant tout l'été. À noter qu'il y aura des petits tournois de padel.

N'oubliez pas de réserver 48h à l'avance vos cours de tennis et de padel qui sont pris d'assaut !

📞 **Renseignements au 05 46 29 60 38 ou 06 72 70 37 81**

GOLF DE TROUSSE CHEMISE

Des stages adultes et enfants auront lieu toutes les semaines pendant les vacances scolaires de l'été de 11h à 13h. Et un beau programme de compétitions attend les passionnés.

📞 **www.golftroussechemise.com - 05 46 29 69 37**

CLUB NAUTIQUE PORTINGALAIS

Pour pallier la fermeture temporaire de la Plage des Enfants, le CNP s'est mobilisé **en acceptant les enfants à partir de 5/6 ans en stage d'Optimist** sur le marais communal. Idéal pour apprivoiser la voile en conduite accompagnée. Pour cela, des moniteurs ont été recrutés en complément de l'équipe habituelle.

La grande nouveauté pour les jeunes et les adultes, ce sont les nouveaux e-foils disponibles en tests et en cours lorsqu'il n'y a pas de vent.

Et bien sûr, des stages sont organisés tout l'été pour adultes et enfants en kite surf, voile et Wing Foil.

📞 **www.cnportes.org - 05 46 29 61 36**

VIET VO DAO

Les cours reprendront le **mercredi 4 septembre** à 17h15 à la Maison des Arts et Loisirs, rue de la Grenouillère.

📞 **Contact : Michaël Saunot : 06 30 34 68 41**

MODEL CLUB

Pendant tout l'été, les pilotes et navigateurs, fans de modélisme, pourront faire voler leurs maquettes d'avion sur le terrain du Roc et faire naviguer les hydravions et les bateaux sur le plan d'eau. Pour pouvoir utiliser les installations, l'adhésion au Model Club est obligatoire, en particulier en termes d'assurance.

📞 **Contact pour adhérer au Model Club : Jean-Frédéric Pezé : 06 69 72 20 22.**

À la rentrée, l'association va mettre en place des activités de modélisme pour les plus jeunes de l'ALSH.

LES ANIMATIONS PROPOSÉES PAR LES ASSOCIATIONS

LES PORTES EN FÊTE

Dimanche 14 juillet

Brocante Vide-greniers

📍 **Sur le terrain situé Route de la Pointe à Chabot et vente des lampions toute la journée, Place de la Liberté**



Mardi 23 juillet

Les Gaillards du Pertuis, à 20h30

📍 **À la Chapelle de la Redoute**

Du samedi 27 juillet au 8 août

Exposition des Peintres et Sculpteurs Amateurs des Portes en Ré

📍 **Au Hangar à Sel**

Dimanche 4 août

Brocante Vide-greniers

📍 **Sur le terrain situé Route de la Pointe à Chabot**

Mercredi 14 août

Vente de lampions

📍 **Place de la Liberté**

Vendredi 16 août

Vide-garage

Vendredi 15 septembre

Marche pour la vue

LA BIBLIOTHÈQUE

Rappel des heures d'ouverture pendant l'été : lundi, mercredi et samedi de 11h à 12h30. À partir du 1^{er} septembre, retour aux horaires habituels soit de 11h à 12h00.

RETOURS SUR 2 ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DU MOIS DE JUIN



LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN

Malgré le froid, de nombreux Portingalais se sont rendus à la Fête de la Saint-Jean. Beaucoup de jeunes sont venus applaudir le groupe **Le Biscuit** qui a enflammé la Pointe à Chabot. La mise à feu du bûcher de la Saint-Jean par les pompiers a comme toujours été très impressionnante, suivie du spectacle des Performers et d'un magnifique feu d'artifice. Un immense merci à Élisabeth Regreny, responsable des animations, aux commerçants présents dans les food trucks et bien sûr à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers sans lesquels la fête n'aurait pu avoir lieu.

LE T24

Un succès incontestable avec **1 700 athlètes représentants 10 nationalités**. 24 heures d'émotion, de persévérance, de fierté, de fatigue et de joie.

Un grand bravo aux Portingalais qui se sont donnés à fond en équipe. Et un coup de chapeau **aux 40 enfants qui ont participé au T24 Minutes**. Par équipes, ils se sont passé le relais en effectuant des tours d'environ 200 m. Ils sont tous repartis avec une médaille.



Une précision sur les autorisations de mouillages



Vous êtes nombreux à nous interroger suite au courrier qui a été adressé par la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) aux plaisanciers début juin.

Ce courrier fait suite aux contrôles effectués par la Gendarmerie Maritime à l'été 2023. Suite à ce contrôle, **les services de l'État factureront aux usagers du domaine public maritime une indemnité d'occupation sans titre, pour l'année 2023.** Nous vous rappelons que jusqu'à la régularisation des mouillages sur laquelle la municipalité est très mobilisée, ceux-ci restent illégaux.

Cette démarche des services de l'État n'est aucunement liée à l'enquête de pré-commercialisation lancée par la commune au mois d'avril 2024.

Il est rappelé aux plaisanciers qui se sont déjà inscrits que **cette démarche ne vaut pas régularisation de votre occupation sans titre.** Celle-ci ne pourra l'être que lorsque la commune aura obtenu l'autorisation d'occupation du domaine public maritime qui sera délivrée par les services de l'État.

Tout ceci est bien compliqué et nous vous remercions de votre compréhension, et de votre patience.

Un parking pour les bateaux aux Cytons



Depuis des années, des bateaux étaient entreposés ou carrément laissés à l'abandon aux Cytons, près du terrain de pétanque.

La mairie s'est occupée de débarrasser les bateaux, de nettoyer et clôturer l'espace avec un large portail permettant d'y mettre annexes, dériveurs et catamarans.

Le CNP (Centre Nautique Portingalais) a été sollicité pour s'occuper de la gestion du parking des bateaux.

Un rack à annexes a été créé en priorité, permettant d'accueillir jusqu'à une douzaine d'annexes à un tarif modique au mois ou à l'année. Pour le tarif des catamarans et dériveurs, se renseigner au CNP. L'adhésion au Club est obligatoire.

À la plage de la Loge, l'ONF qui gère les espaces dunaires a également confié au CNP les clés d'un petit parking à bateaux. Ne tardez pas à vous inscrire sur les listes d'attente.

Partez à la plage autrement avec Respiré

F

NAVETTE

HORAIRES VALABLES
DU 06 JUILLET AU
1^{ER} SEPTEMBRE 2024
TOUS LES JOURS

LES PORTES-EN-RÉ

| Destination | 10:27 | 11:02 | 11:37 | 12:12 | 12:47 | 13:22 | 13:57 | 14:32 | 15:07 | 15:42 | 16:17 | 16:52 | 17:27 | 18:02 | 18:37 |
|-----------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Plage du petit bec | | | | | | | | | | | | | | | |
| Salle polyvalente | 10:00 | 10:35 | 11:10 | 11:45 | 12:20 | 12:55 | 13:30 | 14:05 | 14:40 | 15:15 | 15:50 | 16:25 | 17:00 | 17:35 | 18:10 |
| Plage Trousse-Chemise | 10:08 | 10:43 | 11:18 | 11:53 | 12:28 | 13:03 | 13:38 | 14:13 | 14:48 | 15:23 | 15:58 | 16:33 | 17:08 | 17:43 | 18:18 |
| Plage Barre de Veille | 10:11 | 10:46 | 11:21 | 11:56 | 12:31 | 13:06 | 13:41 | 14:16 | 14:51 | 15:26 | 16:01 | 16:36 | 17:11 | 17:46 | 18:21 |
| Plage de la Patache | 10:12 | 10:47 | 11:22 | 11:57 | 12:32 | 13:07 | 13:42 | 14:17 | 14:52 | 15:27 | 16:02 | 16:37 | 17:12 | 17:47 | 18:22 |
| Plage de la Loge | 10:15 | 10:50 | 11:25 | 12:00 | 12:35 | 13:10 | 13:45 | 14:20 | 14:55 | 15:30 | 16:05 | 16:40 | 17:15 | 17:50 | 18:25 |
| Salle polyvalente | 10:18 | 10:53 | 11:28 | 12:03 | 12:38 | 13:13 | 13:48 | 14:23 | 14:58 | 15:33 | 16:08 | 16:43 | 17:18 | 17:53 | 18:28 |
| Plage du petit bec | 10:26 | 11:01 | 11:36 | 12:11 | 12:46 | 13:21 | 13:56 | 14:31 | 15:06 | 15:41 | 16:16 | 16:51 | 17:26 | 18:01 | 18:49 |

Les navettes de plage reprennent du service jusqu'au 1^{er} septembre. Gratuites, elles fonctionnent tous les jours, de 10h à 19h30 et vous emmènent à la plage de votre choix sans vous préoccuper d'avoir à garer votre véhicule. N'hésitez pas à les utiliser.

Un plan du village tout beau, tout nouveau



Réaliser un nouveau plan de village était devenu indispensable tant il était obsolète. Tout comme les supports en bois pourris et détériorés qu'il était impératif de changer.

Des nouveaux panneaux ont donc été installés récemment à divers endroits stratégiques : par exemple à l'entrée de la Rivière quand on arrive par les pistes cyclables, à l'arrivée de la Sente des Jincalins, au Parking du Corneau, au Carrefour du Hurlevent, à certaines entrées de plages où il y a des parkings, etc.

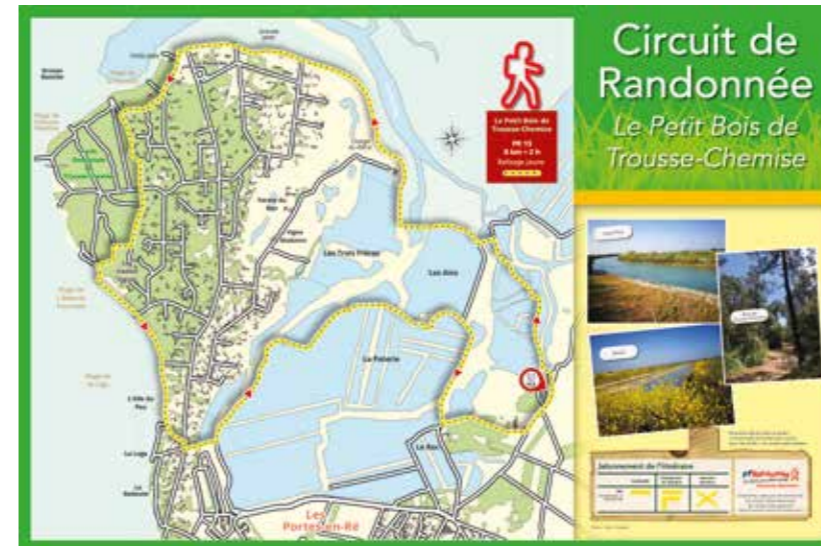
Un QR Code renvoie sur le site internet de la commune avec une pastille « vous êtes ici ».

Les panneaux à l'entrée des plages avec un rappel des bonnes pratiques ont aussi été refaits. Soit par l'ONF (Office National des Forêts) pour les plages domaniales (Trousse Chemise, le Lizay, Le Petit Bec, la Barre de Veille) soit par la mairie pour les autres accès de plages, un budget quand même conséquent de 30 000 €. Le chêne et le robinier, des essences de bois robustes ont été prioritaires pour les supports.

Un nouveau circuit de randonnée

Ce sentier pédestre balisé de 8 km, joliment appelé **Le Petit Bois de Trousse Chemise**, est proposé en partenariat avec la Fédération Française de Randonnée.

Au départ de la Maison du Fier, il permet de faire une boucle entre marais et forêt en offrant des points de vue magnifiques, entre autres, sur le Fier d'Ars.



La rue de la Bienvenue en sens interdit



Pour des raisons de sécurité, la Rue de la Bienvenue a été mise en sens unique à partir du

Monument aux Morts en direction du cimetière.

Les voitures arrivant de la rue de la Cure peuvent rejoindre l'Allée des Peupliers soit en prenant à droite par la rue du Soleil Couchant, soit par la rue de la Françoise juste après le Parking de la Françoise.

Un détour de quelques centaines de mètres mis en place pour éviter accidents et collisions dans le dangereux virage et pour faciliter la circulation du bus scolaire.

Pour accéder aux différents commerces, dont la pharmacie, il suffit de reprendre par la rue des Gerbiers.

Le Club de Plage enfants, forfait pour cette saison

Et le maire le regrette amèrement.



Malheureusement, l'ancien gestionnaire du Club de Plage qui devait le reprendre pour cinq ans a informé la municipalité très tardivement soit fin avril qu'il déclarait forfait... ! Et le maire en est tombé des nues ! Surtout qu'il était vraiment trop tard pour que la municipalité relance un recrutement de huit saisonniers diplômés du Bafa, qu'il fallait également loger.

Des solutions ont été envisagées, entre autres, auprès du CNP, mais il était trop compliqué de monter une structure en deux mois.

Totalement mobilisée, la mairie va tout faire pour que le Club de Plage soit opérationnel l'année prochaine en trouvant des partenaires.

PLANTATIONS

Entretenir devant chez soi, quelques règles à connaître

Bien souvent, on l'ignore mais c'est le devoir de chacun d'entretenir devant chez soi que l'on soit propriétaire ou locataire... Il en est de même pour les terrains devenus non constructibles. Et c'est un signe de respect vis-à-vis de nos voisins.

Les arbustes ou vivaces doivent également être suffisamment taillés sur les trottoirs et les bas-côtés pour ne pas entraver la circulation des personnes, enfants, personnes avec poussette ou PMR, par exemple. Vos plantations ne doivent pas excéder 40 cm de large sur le domaine public.

Les services techniques interviendront si nécessaire au cours de l'hiver prochain pour tailler les plantes trop encombrantes. Notre voirie représente 29 km de routes et ruelles, nos agents municipaux, même avec la meilleure volonté, ne peuvent effectuer ce travail à notre place.

CIVISME

Un rappel des bonnes pratiques de voisinage

Les jardinières, blocs de pierre ou autres grosses bûches déposés devant sa parcelle sur le domaine public sont interdits et engageront la responsabilité des propriétaires en cas d'accident.



Les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants (tondeuse et débroussailluse notamment) sont interdits le dimanche et les jours fériés. En semaine, ils sont autorisés de 9h à 12h et de 14h30 à 18h ; le samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Déposez vos déchets au bon endroit

Plus d'excuses pour les déposer à la va-vite n'importe où, au moment des départs.

Pour rappel, la déchetterie est ouverte en été du lundi au vendredi de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Sachez qu'il existe maintenant sur la commune trois points d'apport volontaires pour vos déchets ménagers (sacs de 50 litres maximum), vos emballages recyclables et le verre : au parking des Châtaigniers, à l'Anse du Fourneau et à la Patache.

Pour les amateurs, quelques exemples de vivaces ou bulbes à planter :



Epilobium Western Hill

- **au soleil** : des asters, *Erigeron karvinskianus*, *Epilobium Western Hill* une vivace très florifère sur une longue période, *Dicliptera squarrosa*, *Ceratostigma willmottianum*, *Euryops chrysanthemoides*, *Helichrysum italicum*, *Perovskia atriplicifolia*, *Tweedia coerulea* l'étoile bleue, une brésilienne. Mais aussi les sauges (tailles et couleurs diverses) et toutes les aromatiques, sans oublier les roses trémières. Un conseil : pour plus de succès, récupérez les graines et dispersez-les aux endroits choisis, la rose trémière est capricieuse !
- **à mi-ombre** : des anémones, des asters, des bégonias rustiques (*Begonia grandis*), des *Farfugium* pour leur feuillage, *Liriope muscari* ou autres *Bergenia*...
- **des bulbes** : pourquoi pas, les *Cyclamen* et quelques-uns plus rares, le magnifique *Amaryllis belladonna*, des graines à offrir début septembre (en photo), *Dierama pulcherrimum*, *Scilla peruviana* du Portugal, ou autre *Panpratium maritimum* (indigène sur nos côtes et protégé, car en voie de disparition). Évitez les euphorbes ou autres acanthes qui envahissent facilement l'espace.



Amaryllis belladonna

PROTECTION DU LITTORAL

Des nouvelles du PAPI 2

Nous vous avons présenté il y a un an exactement le projet de digues inscrit au PAPI 2. Suite au dernier comité de pilotage organisé au sein de la Communauté de Communes, on commence à avoir une idée précise des travaux de renforcement de la digue de la Patache à la digue levée du Barrot (limite communale avec Saint-Clément des Baleines).

Le tracé sera identique à la digue actuelle autour du Fier puis il

longera les chenaux du Vieux-Port, du Pas Thomas et celui du Barrot.

Physiquement les futures digues seront identiques à l'actuelle entre la Patache et l'écluse du Vieux-Port.

À partir de cette écluse jusqu'au Barrot, il s'agira d'une digue levée en bri (argille).



Toutes les digues ou levées seront rehaussées à Xynthia + 20

On distingue plusieurs tronçons.

À noter que les informations données ci-dessous ne sont pas exhaustives :

- **le vert, digue de la Patache** : conserver l'enrochement, créer un muret en béton profilé (Xynthia + 20) et un cheminement piéton calcaire
- **le jaune, le rouge et le bleu, digue des Trois Frères** : rendre la digue stable et imperméable à l'aide de palplanches invisibles, pérenniser le pied de digue, approfondir les fondations de la digue en béton sur 60 cm de profondeur a minima, rehausser le muret (Xynthia + 20)
- **Le orange, digue du Vieux-Port** : atteindre la cote de protection en cas d'événement Xynthia +20 cm, protéger la berge de l'érosion, soutenir le pied de talus côté terre ; mais aussi, créer des enrochements calcaires sur les berges à

certains endroits en suivant les méandres du chenal, maintenir l'aspect historique du Vieux Port en pierre de taille calcaire et tête de muret massive

■ **Le violet, digue levée du Barrot** : atteindre la cote de protection en cas d'événement Xynthia +20 cm, rehausser la levée, stabiliser les talus pour une reconquête par la végétation spontanée ; Et également, plantation d'un bosquet de tamaris le long de la piste cyclable à côté de la Maison du Fier pour limiter l'impact visuel de l'ouvrage.

Xynthia +20, c'est le niveau atteint par la montée des eaux lors de la tempête, rehaussé de 20 cm

ÉVÉNEMENT

Le Festival Fleur de Sel revient aux Portes sous le marrainage de Nina Métayer



Il se déroulera, le dimanche 8 septembre de 10h à 19h, suite à une 1^{re} édition 2023 particulièrement réussie avec plus de 4 000 visiteurs.

Le Département de la Charente-Maritime, initiateur et organisateur de l'événement, en collaboration avec l'Association des producteurs de sel de l'Île de Ré (Apsir) et la commune des Portes qui apporte un soutien logistique et financier, renouvelle le Festival Fleur de Sel avec de nouvelles surprises, et notamment la présence de la meilleure pâtissière du monde, Nina Métayer.

Créé pour mettre en lumière le savoir-faire traditionnel des sauniers, cet événement a pour mission de :

- valoriser les activités primaires telles que la saliculture,
- soutenir le maintien d'emplois non délocalisables et la vitalité économique du territoire,
- faire connaître le rôle de la saliculture pour la protection de la biodiversité et des zones humides dans le département de la Charente-Maritime, riche de ses différents bassins de l'Île de Ré, de l'Île d'Oléron et de la Seudre,
- faire connaître la Fleur de sel comme un ingrédient à haute valeur ajoutée gastronomique,
- raconter l'histoire du sel et des marais salants.

Le « trésor blanc » dans tous ses états

Un village de plus de 3 000 mètres carrés entièrement gratuit sera installé à la Pointe à Chabot avec des espaces

dédiés **pour les producteurs locaux, les dégustations gastronomiques, les jeux pour les enfants...**

ESPACE 1 Les institutionnels.

ESPACE 2 Mise en avant du savoir-faire des Sauniers et valorisation de l'environnement et de la biodiversité des marais salants de l'Île de Ré. Les visiteurs auront également l'opportunité de découvrir les marais salants et d'échanger avec les professionnels.

ESPACE 3 Conférences, expositions sur l'histoire du sel et démonstrations culinaires par des chefs-cuisiniers.

ESPACE 4 Le Marché des producteurs locaux avec près de 20 exposants.

ESPACE 5 La restauration avec 5 Food Trucks « assiettes gourmandes de producteurs locaux ».

ESPACE 6 Animations ludiques pour les enfants avec maquillage, manège, tour d'escalade, jeux géants en bois...

Des temps forts comme les visites commentées de marais salants ou les départs d'itinéraires cyclables...

Une journée enrichissante et conviviale à partager en famille pour célébrer le sel sous toutes ses formes.

i L'entrée est libre et gratuite. Alors venez nombreux vivre cette expérience unique et laissez-vous charmer par la magie des marais salants et leur précieux trésor blanc, la Fleur de sel.

CULTURE

Eau, Mers et Océans » à la Maison Phare de Trousse Chemise

Du 1^{er} juillet au 31 août, l'A4P (Association pour la Protection du Petit Patrimoine des Portes) présente quatre expositions à la Maison Phare de Trousse Chemise autour du thème Eau, Mers et Océans :

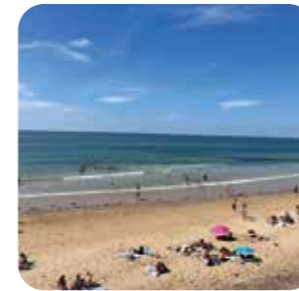
- Les grands enjeux du Parc Naturel Marin et l'évolution du littoral Charentais, de l'estuaire de la Gironde à la mer des Pertuis. Cette exposition a été réalisée par le Parc Naturel Marin.
- Histoire d'un bateau de légende : le Joshua de Bernard Moitessier. Cette exposition retrace l'aventure de ce voilier mythique.



- L'eau, une ressource à partager, le défi du XXI^e siècle.
- L'histoire de la Maison Phare de Trousse Chemise.

i Entrée libre et gratuite de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h, du mercredi au samedi, route du Feu du Fier.

La plage du Petit Bec sous haute surveillance



Cette année, ce sont **les sauveteurs de la SNSM** (Société Nationale de Sauvetage en Mer) qui sont à pied d'œuvre depuis le 1^{er} juillet pour surveiller cette grande plage, très prisée de tous avec ses grosses vagues. Au-delà d'interventions auprès des baigneurs ou surfeurs, les six sauveteurs assurent la « bobologie » et consolent les enfants perdus ! **La mairie est toujours en attente d'un accord avec la CDC et l'ONF pour la construction d'un vrai poste de secours.**

48 enfants à la prochaine rentrée scolaire

Ils seront donc près d'une cinquantaine d'enfants du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) à reprendre le chemin de l'école à la rentrée de septembre :

- 16 en petite, moyenne et grande section de maternelle avec Alison Renaud aidée de Coraline Le Bondé (Atsem)
- 13 en CP-CE1 avec Sylvie Gatabin aidée de Sandrine Bonnet
- 19 à Saint Clément avec Claire Carteron (qui remplace Joan Courtemanche) aidée de Julie Bouchée.



Pour se délasser

Profitez toute l'année et en particulier pendant les beaux jours du magnifique spectacle qu'offrent nos plages grâce aux nombreux bancs installés au Petit Marchais, au Gros Jonc, aux Cytons, à l'Anse du Fourneau au Riveau et jusqu'à la Patache.



► Sauvez des vies !

Donnez votre sang les **mardi 16 juillet et 6 août de 9h à 13h à la mairie**. On vous rappelle que le don de sang permet de soigner de nombreuses maladies et cancers car il permet de prélever en même temps tous les composants du sang : globules rouges, plasma et plaquettes, qui sont ensuite séparés, le malade ne recevant que le(s) produit(s) sanguin(s) dont il a besoin.



► Avis aux noctambules !

En juillet et en août, pour la sécurité de tous, le village va rester éclairé jusqu'à 2h du matin. Nous vous rappelons malgré tout qu'il convient de cesser toute nuisance sonore à partir de minuit. En septembre, reprise des horaires habituels soit une extinction des feux à minuit.



À 16 ANS, IL FAUT SE FAIRE RECENSER !

Bien préparer ton recensement en 5 étapes :



ÉTAPE 1

► Dès 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux.



ÉTAPE 2

► Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille.



ÉTAPE 3

► Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail.



ÉTAPE 4

► L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires).



ÉTAPE 5

► Félicitations ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen. Prochaine étape : la JDC à partir de 17 ans.

Le marché vous attend tous les jours

Vos commerçants sont de retour en centre village jusqu'au 31 août, **tous les jours de 8h30 à 13h30**. Cette année, les artisans seront aussi présents les lundis.

► Plus de policiers de proximité pendant l'été



Sept policiers municipaux se relayeront 7 jours sur 7 de 7h30 à 22h30. Une surveillance sera renforcée la nuit de temps à autre !

URBANISME

Les logements sociaux encore et toujours !



Travaux des logements sociaux

C'est un sujet qui occupe bien la municipalité. Tandis que la construction des logements de l'Allée des Peupliers avance à grands pas, voici que se profile déjà le chantier du Haut des Treilles 2, juste à l'entrée du village, au carrefour avec la route de la Filatte.

Il s'agit du projet de logements locatifs ainsi qu'une maison partagée pour le personnel saisonnier communal que le maire aimerait bien faire sortir de terre le plus rapidement possible.

C'est pourquoi, une étude capacitaire et budgétaire a déjà été réalisée ce qui

a permis de structurer le dossier et de travailler sur des plans. Pour lancer le programme, dans l'idéal en début d'année 2025, le conseil municipal doit entériner le choix du bailleur social.



Haut des Treilles



Travaux de la mairie

Planning tenu pour la mairie

Les travaux de la mairie s'accroissent ! Jusqu'à la fin août, les mariages seront célébrés à la mairie. Ensuite ils auront lieu à la **Maison des Arts et Loisirs**. En effet, l'accueil et la police municipale seront transférés temporairement dans la salle des Fêtes afin que les travaux puissent commencer au rez-de-chaussée.

VOIRIE

La BAN, une belle inconnue indispensable

L'adresse ne sert pas qu'à recevoir du courrier ! C'est aussi une donnée essentielle pour l'acheminement des secours et un prérequis au raccordement des logements à la fibre optique.

La loi 3Ds du 20 juillet 2021 (article 52) promulguée en février 2022 ne reconnaît en France plus qu'une seule source d'adresse : **La Base Adresse Nationale (BAN)**.

C'est dans cette base unifiée et certifiée par les villes, que se connecteront l'ensemble des organismes ayant besoin d'adresses : les services de secours, la Poste, les services des impôts ainsi que toutes structures privées ou publiques pour lesquels cela est nécessaire.

La qualité de ce travail est essentielle car une mauvaise adresse ou une adresse approximative, peut avoir des répercussions importantes et parfois dramatiques sur la vie des administrés, notamment lors de l'intervention des secours.

Un quadrillage complet de la commune

La commune a travaillé en étroite relation avec la **Communauté de Communes qui a réalisé un travail de terrain en juin 2023**, en quadrillant toute la commune pendant deux semaines ! Il a ensuite fallu reporter toutes ces données sur le système d'information géographique (SIG) de la CDC, pour faire un croisement des données, et donc des anomalies. Et elles étaient nombreuses !

Concrètement, qu'est-ce que cela signifie pour notre commune ?

La normalisation de nos adresses et la mise en conformité de la BAN sur notre territoire vont engendrer :

- L'intégration de 18 voies non identifiées jusqu'à présent,
- La création de 2 nouvelles voies pour les futurs logements sociaux de l'Allée des Peupliers : **l'impasse des Cyprès et la Sente des Tamaris**,
- La fusion de 12 noms de voirie orthographiés de différentes manières.

Lors de ce quadrillage, il a été relevé 1 755 points d'adresses dont 344 adresses sans numéros apparents !

La Communauté de Communes va prochainement déployer un outil qui permettra aux administrés de vérifier leur adressage, nous vous tiendrons informés de sa mise à disposition.

LA BAN, ÇA VA SERVIR À QUOI ?

POUR LES ADMINISTRÉS

- Un service de secours plus efficace
- Connaître son éligibilité au très haut débit
- Une meilleure localisation pour les livraisons et prestations à domicile

POUR LES COLLECTIVITÉS

- Optimisation du recensement de la population
- Mise à jour de la cartographie communale
- Une connaissance plus fine du territoire

POUR LES ENTREPRISES

- Une meilleure localisation (fournisseurs d'énergie, eau, télécoms, services postaux et livraisons, service GPS français).

Des parkings en veux-tu en voilà !

Plus d'excuses pour se garer n'importe où ! La mairie a mis les moyens depuis quelques années pour développer une large offre de parkings voitures :

- **4 parkings payants** : le Corneau avec la borne de recharge électrique, La Française, les Châtaigniers 1 et 2.

- **2 très grands parkings gratuits** aux Chaussées (au croisement de la D101 et la route de la Pointe à Chabot) et Route de la Pointe à Chabot.

Et on vous rappelle qu'il est interdit de se garer le long de la départementale !

Passage en revue des derniers travaux de voirie



Route des Morines

- **Route des Vieilles Vignes** : création d'un sens unique en direction de la plage de Trousse-Chemise pour les voitures et les vélos sachant que le vélo y est prioritaire ; et d'une piste pour les vélos en contresens. Il s'agit d'un Chaucidou, contraction de l'expression Chaussée pour les Circulations Douces.

- **Rond-point du Corneau**, juste devant le parking. Complètement détérioré par les souches du grand pin, il a subi un très beau « lifting ».



La Fanfare du Bucheron

Is sont cinq, Jean-Pierre Herault le Président, Philippe Penaud, Gérard Regreny, Denis Cornuault et Daniel Poussy.



Ce sont les cinq musiciens de notre fanfare, qui envers et contre tout assurent toute l'année les cérémonies officielles, à savoir les vœux du maire en janvier, les célébrations du 8 mai, du 14 juillet, du 11 novembre et la Fête de la Musique le 21 juin. Pour ce dernier événement, ils produisent une dizaine de morceaux de musique populaire, de bandas espagnols, de blues, de jazz et quelques morceaux de Mort Schumann et d'Eddy Mitchell.

Un peu d'histoire

À l'origine, la fanfare qu'on appelait « la clique » avait été formée en 1947 et se nommait « **L'espoir portingalais** ». Dans les années 2000, les vicissitudes de la vie locale ont eu raison de cette fanfare composée à l'époque de 25 musiciens. Heureusement, il y a quelques années, un noyau de mélomanes portingalais relançait

la Fanfare du Bucheron avec une quinzaine de musiciens. Même si aujourd'hui ils ne sont plus que cinq, **leur volonté de faire perdurer la fanfare reste intacte avec l'espoir d'attirer quelques nouveaux membres** et en particulier des jeunes pour compléter la fanfare et reprendre le flambeau... Il faut savoir que notre village est le seul du nord de l'île à bénéficier d'une fanfare.

Les répétitions ont lieu tous les mardis Place du Fournil dans un local mis à disposition par la mairie et qui vient d'être rénové. Cela permet de se retrouver pour une répétition avant les cérémonies officielles ou pour travailler des morceaux compliqués. Comme ils ne jouent que des instruments à vent, trompettes et barytons, le Président doit auparavant revoir les partitions de solfège pour les adapter.

REJOIGNEZ LA FANFARE DU BUCHERON, ON A BESOIN DE VOUS !

c'est très simple, Il suffit :

- D'avoir de 9 à 99 ans
- De savoir jouer d'un instrument, de préférence de la batterie, du tambour, des percussions, des cuivres, de la clarinette, du saxo (le choix est large !)

- De connaître le solfège, c'est mieux mais pas indispensable !
- D'avoir envie de participer à la vie locale

Alors téléphonez sans attendre au 06 42 27 80 41.



100 ans, un très bel âge !

C'est avec beaucoup d'émotion que le vendredi 14 juin dernier ont été célébrés **les 100 ans de Madame Anne-Marie Bennabi** née Hélène. Pour l'occasion, elle était entourée d'une partie de sa famille, à savoir l'une de ses filles, l'une de ses petites-filles et son mari, et l'un de ses 7 arrière-petits-enfants.

Le maire, Alain Pochon, par ailleurs son ancien voisin, accompagné de Mesdames Lagarde et Penaud du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) lui ont remis un magnifique bouquet.

Habitante de la Rivière, Madame Bennabi est venue s'installer aux Portes à sa retraite après y avoir passé de nombreuses vacances puisque ce sont ses parents qui avaient acheté sa maison avant-guerre.

À savoir qu'il y a une tradition de centenaires aux Portes puisqu'actuellement, on en compte trois et très bientôt, elles seront cinq !

